

Contexte et enjeux

Pour qui ?

- la population Bas-Rhinoise qui utilise les services au public quotidiennement
- les opérateurs de services publics et tout professionnel offrant des services à l'usage du public
- les collectivités locales, sur les territoires desquels sont offerts ces services

Quelles prestations ?

Un plan d'action sera mis en place suite au diagnostic élaboré sur les services au public, afin d'améliorer leur accessibilité, leurs offres et la qualité de leurs offres.

Ce plan d'action sera réalisé à travers des mutualisations d'équipements et de services, auxquelles vous pourrez consentir.

L'amélioration des services au public au sens large aura pour but de faciliter le quotidien de chacun en offrant une facilité d'accès à ces services

Pour quoi ?

Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) vise à l'élaboration d'un diagnostic relevant tous les services au public existants sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce diagnostic sera étudié la présence, la qualité, le coût et l'accessibilité des services publics et privés ainsi que marchands et non marchands.

Comment ?